

RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 27
Abstentions : 0
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/12/2025

DELIBERATION
n° CA 2025 – 48-c

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction des Études et de la Vie Étudiante)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 09/12/2025
DELIBÉRATION n° CA 2025 – 48-c
 Compte rendu des décisions prises par le président
 en application des délégations consenties par le conseil d'administration
 (Direction des Études et de la Vie Étudiante)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
03/11/2025	Montant des frais de formation		Décision du Président sur délégation du CA concernant la politique d'exonération des droits différenciés des étudiants extracommunautaires pour l'année universitaire 2026-2027
09/10/2025	Autres contrats, conventions, accords		Convention de partenariat 2025-2026 relative aux modalités d'accès à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) pour les étudiants de l'UT, de l'INUC, de l'UT Capitole, de l'UT Jean Jaurès